

Avril 19, 1960.

M. Marcel David
Faculté de Droit
12, Place du Panthéon
Paris, France.

Cher Monsieur le Professeur David:

Je voudrais vous informer qu'il y a vingt-deux ans au' existe dans la ville de Mexico une institution non-lucrative, qui s'occupe de l'enseignement supérieur et de la recherche dans le domaine des humanités et de quelques-unes des sciences sociales. Son nom est El Colegio de México et elle est dirigée par des personnalités bien connues.

El Colegio de México, en plus de sa tâche d'enseignement et de recherche, publie, depuis treize ans, une revue de littérature et de philologie hispaniques, et une autre d'histoire, depuis près de dix ans. Maintenant elle se propose d'initier une publication trimestrielle de politique ou de relations internationales.

Il s'agit, naturellement, d'une revue destinée à donner au publique de langue espagnole, c'est à dire à l'Espagne et aux dix-neuf pays de l'Amérique Latine, une notion de ses propres problèmes internationaux et de ceux qui ont les principaux pays ou régions du monde actuel. Ces problèmes ne sont pas seulement juridiques, mais aussi politiques, économiques, sociaux et culturels.

La revue aura une section initiale dédiée aux articles, d'une extension moyenne de 15 à 30 feuillets, et dans lesquels un sujet particulier sera traité, dont la connaissance pourrait avoir un intérêt international. Il y aura une section de critique de livres et une autre de documents, où seront reproduits ceux qui pourraient avoir une notoire répercussion internationale.

El Colegio de México a l'intention de payer les collaborations qu'il publiera: il offre une rétribution de 40 dollars américains pour un article, et de 10 à 20 dollars pour une revue bibliographique selon sa longueur. El Colegio ne prétend pas acquérir, par ces paiements, des droits littéraires exclusifs, c'est à dire, dans toutes les langues, mais seulement dans la langue espagnole. De cette façon les auteurs qui écrivent dans des langues autres que l'espagnole, pourront se servir des memes articles pour les publier dans des revues dans d'autres langues.

El Colegio de México aimerait vous inviter cordialement à lui envoyer très bientôt une collaboration, peut-être sur quelques-uns des thèmes que vous avez traités récemment dans vos cours, comme/problèmes syndicaux. Il aimerait aussi que vous vous considerez comme un des ses collaborateurs permanents de la revue, de façon que vous

puissiez lui envoyer, sans invitation spéciale de sa part, des articles qui pourraient émaner de votre travail habituel, avec la certitude qu'ils serront les bienvenus et publiés dans la revue.

El Colegio de México serait aussi très reconnaissant si vous pourriez nous indiquer le nom et l'adresse des personnes de votre connaissance, que vous pensez pourraient s'intéresser à collaborer avec nous.

Avec l'espoir de recevoir bientôt de vos nouvelles, nous vous prions, cher Monsieur le Professeur David, de bien vouloir accepter l'expression de nos sentiments les plus distinguées.

Daniel Cosío Villegas
Apartado: 2123
México, D.F.

DCV/meh.-

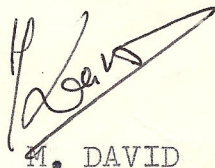
FACULTÉ DE DROIT
ET DES SCIENCES ÉCONOMIQUES
DE PARIS

Le 12 Mai 1960

Cher Monsieur,

J'ai été très heureux d'apprendre l'existence d'El Colegio de Mexico et vous remercie vivement de l'invitation a y collaborer. Je ne manquerai pas le cas échéant de donner une suite positive à votre aimable proposition.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'M. David', written in a cursive style with a long, sweeping horizontal stroke at the end.

M. DAVID

Juin 14, 1960.

M. David
Faculté de Droit et des
Sciences Economiques de Paris
12, Place du Panthéon
Paris, France.

Cher Monsieur le Professeur David:

Je vous remercie beaucoup de votre lettre du 12 mai que, d'après ce que je vois j'ai reçu avec un certain retard.

Je suis heureux d'apprendre que vous acceptez en principe nous envoyer quelque collaboration pour notre revue FORO INTERNACIONAL dont le premier numéro paraîtra, d'après nous l'avions projeté, le 1^o juillet prochain. Je me permettrai de vous envoyer comme c'est bien naturel, un exemplaire d'elle.

J'ai l'espoir de que vous trouviez bientôt une occasion d'écrire quelque article pour nous ou que vous considériez la possibilité de nous autoriser à publier en espagnol une certaine collaboration que vous écriviez pour votre revue française habituelle. Monsieur le Professeur Raoul Girardet, par exemple, nous a autorisé à publier dans notre revue l'article qui a paru dans la revue Française de Sciences Politiques sur le sujet du "Pouvoir civil et Pouvoir militaire dans la France contemporaine".

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments très distingués.

Daniel Cosío Villegas
Apartado: 2123
México, D.F.

DCV/meh.-

Juillet 8, 1960.

M. Marcel David
Faculté de Droit
12, Place du Panthéon
Paris, France.

Cher ami:

Je vous ai envoyé par courrier séparé un exemplaire du numéro 1 de la revue FORO INTERNACIONAL pour laquelle vous nous avez offert d'envoyer prochainement une collaboration.

Je voudrais être sûr que cet envoi non seulement renouvelera notre invitation, mais que l'apparence physique et le contenu de notre revue vous induiront à la considérer digne de votre collaboration.

En attendant, je vous prie de croire, cher ami, à mes sentiments les plus distingués.

Daniel Cosío Villegas

DCV/meh.-